

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le lundi 13 mars 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4213-2022.

Cause tarifaire 2023-2024 d'Énergir. Phase 1.

Réponse aux [commentaires B-0046 d'Énergir](#) sur les demandes de remboursement de frais en Phase 1 du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*.

Chère Consœur,

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* constate qu'Énergir, dans ses [commentaires B-0046](#), n'a aucunement contesté l'utilité de nos représentations et de notre participation en Phase 1 du présent dossier. Nous réitérons donc notre lettre C-RTIÉE-0009 au soutien de notre demande de remboursement de frais.

Par ailleurs, déjà dans cette même lettre, en sa page 1, nous avons respectueusement invité la Régie à autoriser le léger dépassement par rapport au barème de 15 000 \$ (qui aurait donné, après taxes, 17 246,25\$). Nous reprenons à cet égard les motifs énoncés par l'ACEFQ, dans sa [pièce C-ACEFQ-0009](#) et par la FCEI dans sa [pièce C-FCEI-0009](#) au soutien de ce léger dépassement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec (ÉSQ).

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).